

## **VOLFIN ASSOCIES - AVIGNON**

**Avocats**

M.I.N. d'Avignon – Bât. D 2 - 135, avenue Pierre Semard

84000 AVIGNON

Tél. : 04.90.27.98.86 – Fax : 04.90.86.23.41

### **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT**

Dans un ensemble immobilier situé commune d'AVIGNON,  
section de MONTFAVET 84140 (Vaucluse) 1, rue Franz Ehrle,  
dénommé «RESIDENCE LES COMBES»,  
cadastré : BL 139 « lieudit rue Franz Ehrle, n° 1 »  
d'une superficie de 00 ha 78 a 10 ca.

#### **LOT NUMERO MILLE SOIXANTE-QUATRE (1064) :**

Dans le bâtiment B, escalier 1, au rez-de-chaussée, **UNE CAVE** portant le numéro 6 du plan des caves, avec les trois/trois mille six cent vingt-deuxièmes (3/3.622èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

#### **LOT NUMERO MILLE SOIXANTE-DOUZE (1072) :**

Dans le bâtiment B, escalier 1, au 4<sup>ème</sup> étage, **UN APPARTEMENT de quatre pièces principales**, cuisine, salle de bains, WC, avec les soixante-deux/trois mille six cent vingt-deuxièmes (62/3.622èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

**MISE A PRIX : 30.000 EUROS**

**FRAIS PAYABLES EN SUS**

**Visite assurée par la SCP ALBERT et BENEDETTI, Huissiers de Justice  
à CAVAILLON, le Mardi 9 Avril 2019 de 11 heures à 12 heures.**

**L'ADJUDICATION EST FIXEE AU JEUDI 25 AVRIL 2019 A 14 HEURES**

à l'audience d'adjudication du Juge de l'Exécution  
près le Tribunal de Grande Instance d'AVIGNON (84000),  
au Palais de Justice de ladite ville, 2, boulevard Limbert.

## **A LA REQUETE DE :**

La **CAISSE D'EPARGNE CEPAC**, banque coopérative régie par les art. L512.85 et suivants du Code Monétaire et Financier, SA à directoire et à conseil d'orientation et de surveillance, au capital de 759.825.200 €, dont le siège social est Place Estrangin Pastre - BP 108 - 13254 MARSEILLE CEDEX 6 immatriculée au RCS Marseille sous le numéro 775 559 404 (85 D 264), intermédiaire en assurance immatriculée à l'ORIAS, sous le n° 07 006 180,

Ayant pour avocat constitué, **Maître Anne HUC-BEAUCHAMPS**, avocat associé de la SELARL VOLFIN ASSOCIES - AVIGNON, avocat au Barreau d'AVIGNON, M.I.N. d'Avignon - Bâtiment D 2 - 135, avenue Pierre Semard, 84000 AVIGNON.

## **DESIGNATION DES BIENS :**

Dans un ensemble immobilier situé commune d'AVIGNON, section de MONTFAVET 84140 (Vaucluse), 1, rue Franz Ehrle, dénommé « RESIDENCE LES COMBES ».

Cet ensemble immobilier est cadastré : BL 139 « lieudit rue Franz Ehrle, n° 1 » d'une superficie de 00 ha 78 a 10 ca.

**Lot numéro mille soixante-quatre (1064) :** Dans le bâtiment B, escalier 1, au rez-de-chaussée, une cave portant le numéro 6 du plan des caves, Avec les trois/trois mille six cent vingt-deuxièmes (3/3.622èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

**Lot numéro mille soixante-douze (1072) :** Dans le bâtiment B, escalier 1, au 4<sup>ème</sup> étage, un appartement de quatre pièces principales, cuisine, salle de bains, WC, Avec les soixante-deux/trois mille six cent vingt-deuxièmes (62/3.622èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Il s'agit d'un appartement de type quatre pièces principales dans une résidence des années 70, dénommé Résidence « LES COMBES » à MONTFAVET, dans le bâtiment B1, apparte-

ment n° 8 au 4ème et dernier étage, d'une superficie loi Carrez de 66,07 m<sup>2</sup> et superficie totale au sol 72,90 m<sup>2</sup> et d'une cave.

### **OCCUPATION :**

Les biens seraient occupés par l'un des propriétaires, depuis le week-end du 8 avril 2018.

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de cette occupation.

### **CONDITIONS DE LA VENTE :**

La vente aura lieu aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur. Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit auprès du Barreau d'AVIGNON.

Les frais de poursuite de vente seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication, aux charges et conditions du cahier des conditions de la vente dressé par Maître Anne HUC-BEAUCHAMPS et déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance d'AVIGNON où tous les prétendants

peuvent en prendre connaissance ainsi qu'au cabinet de la SELARL VOLFIN ASSOCIES AVIGNON.

Tout enchérisseur devra consigner, préalablement à toute enchère, entre les mains de son avocat une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque représentant 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €.

### **Pour tous renseignements s'adresser :**

Au cabinet de la SELARL VOLFIN ASSOCIES AVIGNON, avocat poursuivant la vente, M.I.N. d'Avignon - Bâtiment D 2 - 135, avenue Pierre Semard - 84000 AVIGNON, Tél. : 04.90.27.98.86,

Ou consulter le cahier des conditions de vente au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'AVIGNON où il a été déposé.

**Anne HUC-BEAUCHAMPS**